



ACHAT DU FOND PAR LE LOCATAIRE GERANT - PERSONNE PHYSIQUE

LISTE DE PIECES A FOURNIR

- ❑ pouvoir + 1 copie (si le dossier est déposé par un mandataire ou une personne autre que le dirigeant)
- ❑ éventuellement : copie recto verso de la carte d'identité, du passeport, de la carte de résident ou carte de séjour
- ❑ éventuellement : copie extrait K (artisan commerçant)
- ❑ **Le formulaire P2 à compléter**

PIECES CONCERNANT LE FONDS

- ❑ 2 copie de l'acte d'achat après enregistrement à la recette des impôts
- ❑ attestation de parution au journal d'annonces légales pour l'achat du fonds, en 2 exemplaires

FRAIS DE DOSSIER

POUR LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

- ❑ 66 euros à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (règlement en chèque ou mandat)

POUR LE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

- ❑ 127,10 euros à l'ordre du Greffe du Tribunal (règlement en chèque ou mandat)

IMPORTANT : en cas de problème, de demande d'informations complémentaires merci de contacter le Centre de Formalités des Entreprises.